

# QUÉBEC 2011

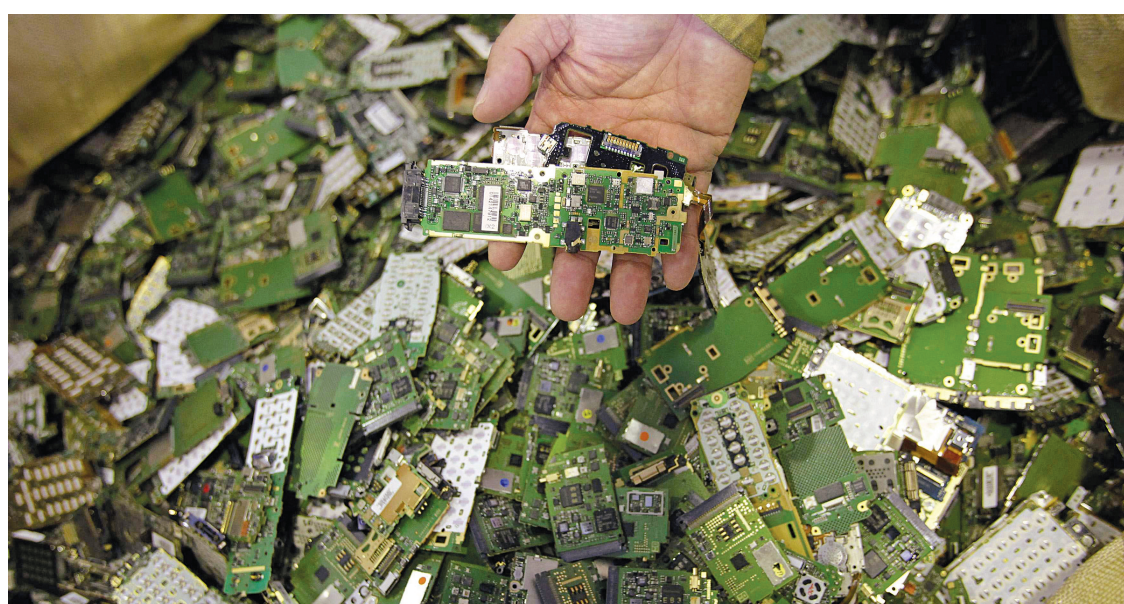
CAHIER **G**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE DEVOIR



MONTAGE : CAROLINE GUIMOND



Recyclage électronique

REUTERS



Banc de parc composé de matières recyclées

RECYC-QUÉBEC

Il faudrait enlever à l'expression «développement durable» le qualificatif «durable». Une telle expression tient du pléonasme: tout développement réel est nécessairement durable. C'est à confondre finance et développement qu'on a pu dans le passé croire qu'il suffisait qu'il y ait profit pour déduire qu'une société, un État, un lieu connaissait un développement, un enrichissement.

NORMAND THÉRIAULT

**A**u temps des ressources abondantes, on a longtemps pu croire que tout était permis. On a ainsi rasé des forêts, avant de devoir admettre que le bois de qualité était devenu une rareté. Et si le résineux suffisait toujours pour produire diverses pâtes, cela alla encore, jusqu'au jour où la demande de tels produits est devenue en baisse.

Alors, catastrophe!, d'autant plus qu'en région on mettait aussi la clé sur la porte des scieries. Et il y avait les lacs. Combien de municipalités ne se sont-elles point réjouies devant cette affluence citadine qui permettait, par une vaste implantation de chalets et d'autres résidences secondaires, d'augmenter les re-

venus fiscaux? Sans compter que le garagiste local tirait aussi revenus des autoroutes et sentiers de motoneige et que, l'été venu, on se disait qu'un nouveau terrain de golf générerait emplois et autres profits. Et vinrent ces algues vertes et autres bactéries bien nourries par le phosphate répandu sur les pelouses. On constate alors qu'une nature sans lac perd, et de beaucoup, son attrait.

Et si ce n'était que cela. Sous couvert de développement, mot alors utilisé de façon abusive quand l'objectif visé était en fait un retour sur l'investissement, ce retour se mesurant en profits générés, une politique de laisser-faire a été instaurée qui permettait tous les abus. Ainsi, manger chez McDo et se nourrir au Commensal sont encore vus comme des gestes de même

qualité aussi longtemps que l'on dépense pour manger. Acheter une fripe ou se vêtir sont d'égale importance si les sommes déboursées sont équivalentes. Et ce ne sera que récemment qu'un sage quelconque, un «gauchiste», dirait un autre, émettra avis qu'une telle dépense devrait aussi inclure des frais de suite: est-ce à la société de payer pour les frais de santé occasionnés par un mauvais régime alimentaire? Et qui devrait faire les frais d'une production d'objets dont la durée de vie est courte, même si elle met à mal les ressources? Et ainsi de suite.

#### Responsabilité

Il n'y a pas de développement sans responsabilité. Ainsi, au Québec, Recyc-Québec agit pour qu'on établisse une réglementation sur la gestion des résidus électroniques: chaque année, ce sont 9500 tonnes de vieux ordinateurs et autres produits de même nature qui prennent la route des dépotoirs. Et cela ira en augmentant, car la fin de la vie utile des vieux téléviseurs et autres consoles approche, l'industrie imposant de nouveaux pro-

duits, et bientôt les émetteurs télévisuels cesseront d'émettre par système analogique, le numérique devenant la norme unique. Et qui récupérera ces produits faits de métaux rares et autres composantes souvent extrêmement polluantes?

L'organisme d'Etat, dont l'avenir est incertain depuis le dépôt d'un projet de loi, voudrait que, dans cette affaire, on ait recours à la logique de la responsabilité élargie des producteurs, selon un programme de l'OCDE qui impose que le coût de la récupération soit à la charge de quiconque met sur le marché un produit dont le cycle de vie est relativement court et dont l'utilisation est limitée à une seule fonction: quoi faire, en effet, avec un ordinateur, un téléphone, un téléviseur quand ils sont devenus caducs ou désuets? Et ce qui vaut pour les vieux pneus d'hiver ou la canette de soda vaut pour aussi pour ces objets-là, d'autant que, dans ces cas-là, la manipulation est plus complexe et que les lieux de distribution ne sont pas fréquentés sur une base régulière.

#### Gain réel

Il faut aussi penser à une nouvelle façon de développer. Fondation, tout comme le Fonds de solidarité ou Investissement responsable Desjardins, assurera un retour moindre à ses actionnaires s'il instaure des mesures où il soutient des entreprises qui ont le respect des ressources et des travailleurs. À long terme, toutefois, toute la société y gagne.

Et voilà que l'Université de Sherbrooke se préoccupe même, dans son plan de développement, de la santé de qui chez elle étudie ou travaille: un développement réel va beaucoup plus loin que la récupération des ordures ou la promotion du transport collectif.

Développer, ce n'est donc pas ajouter, ou vendre, quelque chose. C'est beaucoup plus: c'est assurer la pérennité de la ressource, humaine ou naturelle, tout en faisant en sorte qu'il y ait utilisation sans gaspillage. Autrement dit, on ne mange pas pour se rendre malade. Et on ne «brûle» pas la planète tout simplement pour faire avancer un char.

Le Devoir



#### RECYC-QUÉBEC

La fin de l'écoblanchiment en 2012 ?

Page 3



#### CYCLE DE VIE

L'École polytechnique travaille avec Cascades et la Société des alcools

Page 6

#### FONDACTION

Enjeux économiques et engagements sociaux sont compatibles

Page 2

#### INSTITUT EDS

«Il faut repenser la nature du développement économique»

Page 4

#### MISSION ZÉRO DÉCHET ÉLECTRONIQUE

Il reviendrait aux producteurs d'inclure dans les coûts la récupération des vieux appareils

Page 5



RÉCUPÉRATION + EMBALLAGE + PAPIERS CASCADES.COM

VERT DE NATURE<sup>MC</sup>

Cascades

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fondation et la Global Reporting Initiative

## Enjeux économiques et engagements sociaux écologiques sont compatibles

Il y a une « obligation morale et éthique de donner du sens à nos actions »

Depuis 2006, Fondation prépare tous les deux ans un rapport de développement durable GRI (Global Reporting Initiative) et se révèle être un pionnier dans ce domaine. En vertu de ce programme, qui a notamment vu le jour à l'initiative des Nations Unies et de leur engagement en faveur de l'environnement, ce sont 4000 entreprises ou établissements à travers le monde qui rendent compte périodiquement de leurs efforts et de leur performance en matière de développement durable.

RÉGINALD HARVEY

Le fonds de la CSN recueille des cotisations auprès des travailleurs et du grand public dans le but d'administrer des plans de retraite (REER) à leur intention; il est obligé par la loi d'investir au moins 60 % de son actif dans des PME ou d'autres entreprises québécoises de plus forte taille. Dès sa fondation en 1995, Fondation a manifesté des préoccupations sociales et écologiques, comme le laisse savoir Claude Normandin, responsable du développement stratégique et de la commercialisation au sein de cette organisation: «On s'est engagé dans le défi du développement



Un exemple de l'engagement de Fondation: l'investissement du fonds dans l'entreprise Insertech, une PME d'économie sociale spécialisée dans le recyclage du matériel informatique.

SOURCE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS

durable et c'est inscrit dans l'énoncé de mission même.»

Dans le dernier rapport publié en 2010, la présidente de

la CSN, Claudette Carbonneau, et le président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu, ouvrent leur message de cette façon: «Cette mission repose sur la nécessaire conjugaison des enjeux économiques et financiers, sociaux et écologiques.» Mme Normandin apporte cette remarque: «Le terme "conjugaison" est particulièrement intéressant parce que, malgré l'évolution de la perception et de l'interprétation qu'on peut faire de cette forme de développement, elle demeure souvent traitée en silo; premièrement, en matière de définition, celui-ci a longtemps été associé au volet vert ou écologique de la question. Du côté de l'Europe et de plus en plus au Québec, on l'associe à l'impact économique des gestes qui sont faits par des personnes et par des citoyens mais aussi par des entreprises; il est question de retombées économiques, de conséquences sociales et d'impacts écologiques, qui sont les trois piliers de ce développement.»

Elle étoffe son énoncé: «Le défi pour nous, c'est de conjuguer ces trois concepts et de ne pas les traiter en silo. Dans le rapport et dans la présentation de la démarche de gestion écologique, sociale et économique, on a toujours cette préoccupation de traiter des trois aspects en conjugaison. Chaque activité a des impacts relevant des trois et il faut prendre les meilleures décisions en tenant compte de ceux-ci, autant pour nous comme entreprise à l'interne qu'à titre d'établissement financier qui a un impact comme investisseur sur les PME québécoises.»

### Les premiers pas...

Dans ce sens-là, Fondation a consenti ses premiers efforts pour le développement à l'intérieur même de l'organisation, au cours des premières années de son engagement dans cette voie; le premier rapport paru en 2006, après dix ans d'existence, en témoigne: «On a vécu au meilleur de notre connaissance ce que cela impliquait de mettre en route de telles pratiques. Évidemment, on a beaucoup parlé, dans les années 2000, des questions de gouvernance dans une perspective de critères ESG (environnement, social, gouvernance) relatifs à l'investissement responsable. On s'est donné des codes d'éthique et une ligne directrice de gouvernance.»

Elle élabore sur la suite du déroulement de l'ensemble de

telles activités à l'intérieur du mouvement, avant de signaler que, par la suite, cette entreprise axée sur les services s'est lancée dans l'application du volet écologique: «On s'est penché sur toutes nos pratiques; entre autres, on a mis sur pied un programme très poussé de gestion de nos matières résiduelles, une opération de recyclage et un plan de transport durable auprès des salariés.» Là encore, elle décrit de long en large les moyens d'action qui ont été mis de l'avant.

### Retombées sur les partenaires

Tout ce remue-ménage à l'interne, une fois que les jalons furent posés en cet endroit stratégique, allait finir par déteindre sur les entreprises en affaires avec Fondation, comme l'explique Claude Normandin: «On s'est donné une politique d'achats responsables. On était déjà sensible aux achats lo-

caux et syndicaux mais, en se donnant une politique, il a fallu évaluer l'ensemble des fournisseurs et leur demander d'avoir des comportements plus responsables. Voilà ce qui a fait boule de neige et ce qui a eu un effet domino; on pense qu'on peut avoir une contribution importante à cet égard, au moment où 78 % de nos achats sont locaux, où 50 % sont de provenance syndicale et où environ le tiers sont attribuables à l'économie sociale.» Elle fournit deux autres exemples de l'engagement du fonds: la construction du siège social à Québec, exemplaire à plusieurs points de vue sur le plan écologique, et le recyclage du matériel informatique par l'entreprise Insertech, une PME d'économie sociale justement.

Et voilà que, du premier rapport en 2006 jusqu'au dernier paru en 2010, la situation évolue: «On en est rendu à une étape d'approfondissement. À titre d'investisseur dans les entreprises, on sait comment l'industrie de la finance peut avoir une influence sur le comportement de celles-ci, comment elle peut dicter leur vision des affaires selon les priorités qui sont retenues. Avant qu'elles n'obtiennent un investissement de notre part, on se livre à un diagnostic socioéconomique à la fois écologique, social et relatif aux retombées économiques.» Retour, donc, à la fameuse conjugaison; ce sur quoi elle renchérit: «C'est l'obligation morale et éthique de donner du sens à



SOURCE OSA IMAGES

Claude Normandin, responsable du développement stratégique et de la commercialisation chez Fondation

nos actions; il importe de le faire autant à l'interne qu'auprès de nos partenaires.»

### Un travail de pionnier

Comment réagissent les entreprises? Font-elles preuve de résistance envers toute cette notion sociale et écologique? «C'est la même que celle qu'on retrouve dans la population. C'est une géométrie qui est variable: on va avoir des entrepreneurs qui sont très à l'affût de ces pratiques et d'autres pour lesquelles les motivations sont moindres; pour certaines, cela représente un avantage économique de réduire la consommation d'énergie, d'avoir une meilleure écoconception des produits ou de posséder une meilleure éco-efficacité de fonctionnement de toute la chaîne de production.»

Dans cette perspective, Claude Normandin considère que Fondation a «fait œuvre de pionnier: on n'avait pas beaucoup d'outils quand on a commencé et on a appris sur le tas, mais c'est avec beaucoup de volonté et de persévérance qu'on s'est rendu là où on se retrouve. On est en 2011 et les chefs d'entreprise sont plus sensibilisés parce que ce sont aussi des citoyens et des consommateurs; ils s'informent et ils subissent des pressions de leurs salariés. Il faut dire aussi que, au Québec, on fait partie des quelques nations à travers le monde à posséder une loi sur le développement durable qui oblige les sociétés d'État et l'administration publique à rendre des comptes. Depuis quelques années, on voit qu'il y a des entreprises qui ont choisi Fondation parce qu'on est engagé dans cette voie-là, ce qui correspond à leurs valeurs, et elles s'attendent à un accompagnement de notre part.»

Collaborateur du Devoir

# U de M

## BACS VERTS

et nombreux programmes de la même couleur en environnement et développement durable

BAC en architecture  
BAC en architecture de paysage  
BAC en design industriel  
BAC en design d'intérieur  
BAC en urbanisme

Maîtrises professionnelles en architecture et en urbanisme

M. Sc. A. aménagement

#### Options

- Aménagement
- Conservation de l'environnement bâti
- Montage et gestion de projets d'aménagement
- Design et complexité

Ph. D. en aménagement

BAC en géographie environnementale

D.É.S.S. interdisciplinaire en environnement et développement durable

#### Options

- Biogéochimie environnementale
- Gestion de l'eau
- Gestion de la biodiversité
- Enjeux sociaux et gouvernance

D.É.S.S. en géographie appliquée en environnement

umontreal.ca



Université de Montréal

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le programme Certification de produits à contenu recyclé créé par Recyc-Québec devrait éventuellement permettre de retrouver sur les tablettes de nos épiceries une étiquette de certification — un logo — au même titre que les appareils électriques.

Vers une certification planétaire de type ISO pour l'environnement

## La fin de l'écoblanchiment en 2012 ?

### Recyc-Québec dépose son programme Certification de produits à contenu recyclé

En 2009, l'agence de marketing américaine Terra-Choice a révélé que 98 % des 2200 produits étiquetés «vert» qu'elle a analysés commettaient l'un ou l'autre des sept «péchés capitaux» envers l'environnement!

CLAUDE LAFLEUR

Une étude préparée par Scor pour le compte de Recyc-Québec écrit que «certaines entreprises profitent de la tendance écologique en ayant recours au greenwashing, c'est-à-dire en faisant la promotion de leur marchandise grâce à des assertions écologiques abusives». L'étude ajoute que, à cause de la prolifération des étiquettes vertes, «les consommateurs et les entreprises ne savent plus où donner de la tête et en viennent à s'interroger sur leur fiabilité».

Or ces pratiques commerciales — qu'on qualifie d'écoblanchiment — pourraient s'estomper dès l'an prochain s'il n'en tient qu'au programme Certification de produits à contenu recyclé créé par Recyc-Québec.

«Une tierce partie indépendante — le Bureau de normalisation du Québec — vérifiera si une entreprise peut bel et bien affirmer que son produit contient 50, 75 ou 100 % de contenu recyclé», explique Jeannot Richard, vice-président opérations et développement chez Recyc-Québec. Ce système de certification devrait couvrir tous les produits mis en marché au Québec.

C'est dire qu'on devrait ultérieurement retrouver sur les tablettes de nos magasins une

étiquette de certification — un logo — au même titre que les appareils électriques que nous achetons sont certifiés conformes à la norme CSA de la Canadian Standards Association, ce logo CSA certifiant que l'appareil respecte des normes en matière de sécurité, de protection de la santé et d'environnement.

#### Favoriser le marché du recyclage

La certification instituée par Recyc-Québec s'appliquera à tous les produits que nous «consommons», de la bouteille de plastique jusqu'aux matériaux de construction, indique M. Richard. «Le domaine est donc très vaste», dit-il.

Cette certification servira non seulement à nous protéger contre les prétentions abusives de certains fabricants, mais elle favorisera l'utilisation de la matière recyclée. «Plus on récupère de matières, plus il faut développer des marchés», fait remarquer Jeannot Richard. «Pour ce faire, les consommateurs et les entreprises qui achètent des produits à contenu recyclé ont besoin de repères fiables.»

C'est ainsi que, de concert avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), Recyc-Québec développe une certification de type ISO de classe internationale.

«Cette année, le BNQ se donne le temps d'élaborer un protocole de certification, dit-il, alors que nous souhaitons implanter le programme dès 2012.» Les entreprises pourront dès lors s'inscrire auprès du BNQ afin que celui-ci procède à leur homologation — comme la CSA certifie les fabricants d'équipe-

ments électriques. Les entreprises certifiées pourront ensuite appliquer un logo valide que leur produit a bel et bien la teneur indiquée en matières recyclées.

#### Certifier la planète ?

Fait étonnant, M. Richard n'hésite pas à soutenir que cette certification devrait rapidement s'étendre à l'ensemble de la planète. «Lorsque le BNQ développe un programme de certification, il respecte de sévères normes canadiennes et internationales, explique-t-il. C'est dire qu'un programme de certification, une fois développé, bénéficie d'une reconnaissance internationale.»

«Et puisque le BNQ est reconnu par le Conseil canadien des normes, que celui-ci est reconnu par ISO International et que cet organisme est implanté partout à travers le monde, notre certification devrait s'appliquer à tous les produits, peu importe qu'ils soient fabriqués en Amérique du Nord, en Europe ou en Asie», dit-il sans hésiter.

Jeannot Richard rappelle que le Québec a ainsi créé la norme internationale s'appliquant aux sacs compostables. «On a d'abord développé la certification s'appliquant aux sacs compostables, dit-il. Puis, on a conclu une entente avec le Conseil canadien du compostage pour étendre cette certification au Canada... et maintenant, on a des entreprises certifiées en Italie comme aux États-Unis qui fabriquent des sacs compostables portant le logo de certification créé à l'initiative de Recyc-Québec!»

Il estime par conséquent que, dès l'instant où existera une certification fiable concernant

le contenu recyclé, les entreprises qui vendent à travers le monde de tels produits auront tout intérêt à être reconnues

comme telles. C'est dire que Recyc-Québec a bon espoir que, une fois de plus, une certification écologique mise au

point au Québec se répandra comme une traînée de poudre.

Collaborateur du Devoir

15 ans d'action pour une économie plus performante, plus équitable et plus verte.

Fondation, une institution financière socialement responsable.



Consultez le 3<sup>e</sup> rapport de développement durable de Fondation, de niveau A+, sur [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com) ou sur [www.REERvert.com](http://www.REERvert.com).

**FONDATION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

## Les sept péchés capitaux des produits «verts»

L'industrie a souvent pris plus d'un «raccourci» pour rendre «verts» des produits qui ne correspondent pas aux normes admises permettant d'avoir recours à une telle qualification. Terra-Choice a ainsi repéré de tels recours en les identifiant comme autant de «péchés capitaux».

■ 1<sup>er</sup> péché: le compromis caché  
Affirmer qu'un produit est «bon pour l'environnement» alors qu'il serait préférable de moins en utiliser: par exemple, ne pas imprimer ses courriels... même sur du papier recyclé.  
■ 2<sup>e</sup> péché: l'absence de preuve  
Affirmer qu'un produit est écologique sans toutefois l'avoir testé ou démontré clairement.  
■ 3<sup>e</sup> péché: l'imprécision  
Faire une affirmation qui sera mal interprétée par le consommateur: «produit naturel» (donc bon pour l'environnement), alors que nombre de poisons sont tout aussi naturels.

■ 4<sup>e</sup> péché: la non-pertinence  
Une prétention exacte mais sans importance pour la protection de l'environnement: produits «sans CFC», alors que les CFC sont bannis depuis belle lurette.  
■ 5<sup>e</sup> péché: le moindre de deux maux  
Un produit pouvant être le «meilleur» d'une catégorie qui est cependant néfaste pour l'environnement: les cigarettes «légères», notamment.  
■ 6<sup>e</sup> péché: le mensonge, ce péché fort répandu  
Toute prétention basée sur des données, analyses ou études fausses ou inexistantes, ou encore des prétentions non vérifiées ou invérifiables. Les produits santé et de beauté en sont friands.  
■ 7<sup>e</sup> péché: la fausse certification  
Apposer sur l'emballage d'un produit un logo laissant croire que la marchandise a été certifiée «verte» par une tierce partie indépendante.

C. L.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réfléchir de façon nouvelle

## L'interdisciplinarité s'impose

« Il faut repenser la nature du développement économique »

L'institut Environnement, développement et société (EDS), rattaché à l'Université Laval, a été créé en 2005 à Québec grâce à une subvention d'Hydro-Québec. Il regroupe 57 chercheurs de l'université et sept membres associés qui partagent un intérêt commun pour la recherche en environnement, développement et société, les trois piliers du développement durable.

ANNE-LAURE  
JEANSON

L'objectif de l'institut EDS est de catalyser et d'orienter la recherche interdisciplinaire sur la résolution des problèmes en matière d'environnement et de développement durable. Celle-ci s'articule autour de quatre champs d'étude: vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques; dynamique et gouvernance de la biodiversité; gestion des ressources hydriques; stratégies de développement durable.

Situé au Pavillon des services de l'Université Laval, l'institut EDS entend développer une nouvelle façon de réfléchir sur le concept de développement durable, «souvent mal compris», selon le directeur de l'institut, Philippe Le Prestre.

«Le développement durable est fréquemment ramené à l'environnement ou à un simple problème technique d'équilibre entre l'environnement, le développement et la société. Si on continue à penser en termes d'arbitrage et de contradiction entre ces trois composantes, nous n'irons pas très loin. Il faut repenser la nature du développement économique et l'organisation de la so-

ciété en fonction de l'impératif écologique. Pour cela, il faut aussi s'interroger sur le type d'environnement que nous voulons. La question est de savoir jusqu'où on remet en cause le système et quelle partie du système on remet en cause», ajoute le professeur de science politique, qui suit de près les négociations internationales dans le domaine de l'environnement.

### Interdisciplinarité

«Le développement durable est un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement», peut-on lire dans le Plan de développement durable du Québec.

La perspective du développement durable est une pensée pluridisciplinaire qui tend vers l'interdisciplinarité. «L'institut EDS est un lieu d'échanges, une manière de réfléchir à faire ce qu'on veut faire. Cela implique la participation d'un grand nombre», note Philippe Le Prestre.

D'un point de vue pluridisc-



SOURCE EDS  
François Anctil, titulaire de la Chaire de recherche EDS en actions et prévisions hydrologiques

plinaire: «Les gens collaborent, mais chacun aborde le sujet sous un angle, sans problématique commune. L'interdisciplinarité exige au contraire le développement de concepts à la frontière de plusieurs disciplines. Tout le monde doit s'y engager», poursuit-il.

François Anctil, professeur au Département de génie des eaux et membre de l'institut EDS, évoque les difficultés de travailler ensemble. «On a tendance à fonctionner très en silo. Même à l'intérieur de mon département, il y a des sous-disciplines avec des barrières assez fortes entre elles. L'institut est un forum où on peut rencontrer des gens d'autres disciplines, mais

c'est tout un défi de s'ouvrir à elles, parce que, dans nos carrières, nous sommes évalués selon nos performances disciplinaires.» Il ajoute que «la question du développement durable, c'est de tenir compte de toutes les influences, qu'elles soient sociales, économiques, scientifiques, naturelles, et cela, une personne peut difficilement le faire seule».

### Droit et génie

François Anctil collabore régulièrement avec des météorologues, des agronomes, des statisticiens. «Grâce à l'institut, j'ai des contacts en droit, en sociologie et en sciences de l'éducation que j'aurais eu beaucoup de difficultés à établir autrement. Néanmoins, cela nécessite beaucoup d'efforts pour apprendre à se connaître, à s'assurer qu'on comprend les intérêts disciplinaires de l'autre et à déterminer comment profiter des expertises de l'autre pour faire avancer ses propres intérêts», explique-t-il.

L'hydrologue a travaillé avec Paule Halley, professeure en droit de l'environnement, sur la récente loi visant la préservation des ressources en eau du Québec. «Avec elle, j'ai été encouragé à lire la loi, chose que je n'aurais pas faite seul. Finalement, j'ai pu partager ma lecture avec elle, ce qui s'est avéré intéressant, car j'ai soulevé des points scientifiques qu'elle n'avait pas perçus et, à l'inverse, j'ai apprécié des éléments plus pointus du droit que je n'avais



SOURCE EDS  
Philippe Le Prestre, directeur de l'institut EDS

pas pu identifier.» M. Anctil a appris sur la question du droit collectif associé à l'eau. De son côté, il s'est étonné que la notion de quantité d'eau renouvelable n'apparaisse pas dans la loi. «Je vois difficilement comment on peut faire une gestion durable de l'eau sans tenir compte de cette notion aussi simple», a-t-il conclu.

D'après Philippe Le Prestre, il importe de réfléchir à plusieurs disciplines dès la définition du problème. «Les recherches partent souvent d'une spécialité. Ce n'est qu'à la fin de l'étude qu'on fait appel à une autre discipline», dit-il.

### Nourrir le débat

L'institut EDS a aussi la mis-

sion de renforcer le lien entre la recherche et la prise de décisions publiques. «On ne prend pas position sur une question. On apporte des éléments au débat. Notre profession est de conseiller et non pas de dire comment faire. Nous nous assurons que toute l'information soit rendue lorsque les pouvoirs publics entendent développer une nouvelle ressource énergétique. Ils doivent savoir aussi à quoi ils renoncent», indique Philippe Le Prestre, ajoutant que l'institut est un laboratoire d'idées indépendant. Sur les gaz de schiste, par exemple, les chercheurs de l'EDS ont mis en ligne une page de ressources présentant «des sources d'information fiables, des rapports faits sérieusement».

L'institut alimente le débat public par des notes de synthèse, des analyses, des tables rondes et des colloques. Des subventions de recherche pour des questions appliquées et portées vers la résolution de problèmes offrent un autre moyen de nourrir le débat. «La réflexion menée par Paule Halley sur le concept de l'eau comme patrimoine commun de la nation québécoise en est une», illustre M. Le Prestre. Il conclut toutefois que les rapports internationaux font leur petit chemin, «mais c'est très difficile de voir les impacts».

Collaboratrice du Devoir

Université de Sherbrooke

## « Durable » est un maître mot

Même la santé du personnel et des étudiants est un « enjeu »

À l'Université de Sherbrooke, le développement durable n'est plus un programme qui fait bande à part. En effet, le développement durable est maintenant totalement intégré au plan stratégique, Réussir 2010-2015, de l'établissement.

PIERRE VALLÉE

Un simple coup d'œil à la table des matières du plan stratégique de l'Université de Sherbrooke suffit pour convaincre que l'établissement, en partenariat avec la Ville de Sherbrooke, entend devenir la référence québécoise en matière de développement durable. «Nous nous sommes aussi engagés à ce que tous nos étudiants, peu importe leur champ d'étude, reçoivent une formation de base en développement durable», souligne Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales.

Mais cette intégration ne s'est pas faite d'un seul coup. Elle est plutôt l'aboutissement d'une série de faits et gestes. «Le tout commence en 2004, lorsqu'on se rend compte qu'on a un problème de stationnement. Au lieu de construire de nouvelles places de stationnement, on choisit plutôt de déclarer un moratoire et on va même jusqu'à hausser les tarifs. Mais, en contrepartie, on négocie avec la Société de transport de Sherbrooke le libre accès au trans-

port en commun pour nos étudiants.» Cette mesure existe toujours, bien qu'aujourd'hui on exige une légère contribution de la part de l'usager (27 dollars par trimestre).

C'est ce premier geste qui met la puce à l'oreille à l'administration de l'époque. En 2005, bien que l'université ne soit pas assujettie à la loi québécoise sur le développement durable, l'Université de Sherbrooke met en place une politique de développement durable. Cela sera suivi en 2008 par un plan d'action. En 2009, la direction de l'Université de Sherbrooke change, avec l'arrivée de Luce Samoisette au poste de rectrice. «L'arrivée d'une nouvelle direction a servi de pause et nous a permis de pousser plus loin notre réflexion. C'est ce qui nous a permis d'intégrer le développement durable au plan stratégique.»

### Sur le campus

Les effets de ce virage vers le développement durable sont aujourd'hui manifestes sur le campus de l'Université de Sherbrooke. «Nous détournons aujourd'hui du site d'enfouissement 80 % de nos matières résiduelles.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
L'Université de Sherbrooke a négocié avec la Ville de Sherbrooke le libre accès de ses étudiants au transport en commun.

Nous avons mis en place un important programme de compostage. Nous possédons un composteur de 60 tonnes et nous avons distribué partout sur le campus des petits bacs de compostage. La cueillette de ces bacs se fait avec un véhicule électrique. Même la vaisselle des plats à emporter de la cafétéria est compostable.»

On a aussi considérablement réduit les émissions de gaz à effet de serre. «Nous nous étions donné pour cible celle du Protocole de Kyoto, mais, grâce à la collaboration du personnel comme des étudiants, nous avons même dépassé cette cible.»

Un programme d'efficacité énergétique a permis à l'Université de Sherbrooke d'éco-

nomiser deux millions de dollars par année sur ses coûts énergétiques. «On a creusé de nombreux puits géothermiques qui servent à chauffer et à refroidir plusieurs de nos bâtiments, ce qui réduit de 50 % le recours à une autre source d'énergie. Par exemple, le Pavillon des sciences de la vie, grâce à la géothermie, est autonome jusqu'à une température extérieure de -13 degrés Celsius.»

### Ouverture vers la collectivité

Le plan stratégique prévoit en plus que le développement durable ne doit pas se limiter seulement à l'Université de Sherbrooke et à ses propres

installations, mais qu'il doit aussi s'ouvrir sur la collectivité. «Nous ne voulons plus travailler en vase clos et nous cherchons plutôt à agir avec nos partenaires régionaux. Nous croyons que le développement durable doit se faire de manière concertée.»

Une table des partenaires institutionnels a été mise en place où siègent, entre autres, la Ville de Sherbrooke, le CHUS, les cégeps régionaux et la Société de transport de Sherbrooke. «L'Université de Sherbrooke croit que son rôle est aussi d'accompagner la collectivité vers le développement durable.»

### Une vision globale

Le plan stratégique de l'Université de Sherbrooke avance une vision globale du développement durable, qui dépasse largement le cadre de gestes à caractère écologique. «Lorsque le CHUS et le pavillon de Longueuil ont exprimé le besoin de s'équiper de nouveaux îlots de récupération, nous avons fait appel, pour leur conception et leur fabrication, à une entreprise de réinsertion sociale, Formétal.»

En agissant ainsi, l'Université de Sherbrooke faisait d'une pierre deux coups. «D'un côté, on équipait nos installations d'un outil favorisant la récupération et le recyclage, de l'autre côté, en travaillant avec une en-

treprise de réinsertion sociale, on encourageait financièrement l'économie sociale. On est même allé plus loin en permettant à Formétal de commercialiser et de vendre ces îlots de récupération, à condition qu'une partie de la somme de la vente soit investie dans un fonds, ce qui dotait Formétal d'un nouvel instrument financier.»

Cette conception large du développement durable explique aussi que l'Université de Sherbrooke a fait de la santé de son personnel et de ses étudiants un nouvel enjeu. «Nous voulons être une entreprise en santé. La santé, ça fait partie de la qualité de vie. Nous faisons nôtre la définition selon laquelle le développement durable n'est pas seulement écologique et doit comporter des volets économiques, sociaux et culturels. Si l'Université de Sherbrooke a choisi de s'ouvrir à la collectivité et de ne plus avancer seule en matière de développement durable, elle tient aussi à ce que le développement durable englobe toutes les dimensions. C'est aujourd'hui la trame de fond qui guide nos actions non seulement en développement durable, mais aussi en ce qui concerne le développement même de l'établissement, comme l'indique le plan stratégique.»

Collaborateur du Devoir

**I S E**

Institut des sciences  
de l'environnement

**UQAM**

**Au cœur des enjeux environnementaux**

→ Formations, recherches et interventions interdisciplinaires

→ Maîtrise et doctorat en sciences de l'environnement intégrant sciences naturelles, humaines et sociales

<http://maitrise.ise.uqam.ca> | 514 987-8260

[www.doctoratenv.uqam.ca](http://www.doctoratenv.uqam.ca) | 514 987-4096

[www.ise.uqam.ca](http://www.ise.uqam.ca)



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déchets électroniques

## Le Québec « produit » et élimine chaque année 9500 tonnes de résidus électroniques

Il reviendrait aux producteurs d'inclure dans les coûts la récupération des vieux appareils

Le Québec accuse du retard en ce qui concerne la gestion de ses déchets électroniques. Malgré un projet de loi esquissé en 2009, une réglementation se fait toujours attendre. La Mission zéro déchet électronique, un partenariat entre les CFER, Bureau en gros et Recyc-Québec, tente de remédier à ce manque.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

«*Ca tarde*», reconnaît Dominique Potelle, vice-présidente administration et programme chez Recyc-Québec, à propos d'une réglementation québécoise sur la gestion des résidus électroniques.

Bien que certaines municipalités, comme Québec et Montréal, aient mis sur pied des programmes de récupération, la province accuse un sérieux retard en la matière. Dans sa dernière étude sur les matières résiduelles dans le secteur résidentiel, Recyc-Québec estimait qu'environ 1,3 kilo de produits électroniques par personne, soit plus de 9500 tonnes dans l'ensemble, étaient acheminés chaque année vers les lieux d'élimination. En comparaison, à peine 100 grammes par personne sont recyclés. Pourtant, 80 % de ces types de produits peuvent l'être.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et l'Ontario possèdent déjà des programmes de gestion des résidus des technologies de l'information, tout comme l'Union européenne et certains États américains. En novembre 2009, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a dévoilé sa nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles, qui comprenait un projet de règlement au sujet de ce type de rebut. «*On s'attendait à ce que la réglementation soit adoptée en 2010, mais là, on est encore en attente.*»

## Toujours à faire

Dominique Potelle précise, tout de même, que la réglementation qui entrera en vigueur au Québec devrait vraisemblablement être plus «*exigeante*» et se collera à la logique de la Responsabilité élargie des producteurs (REP), telle que définie par l'OCDE. Cette démarche désigne les fabricants comme ceux qui doivent s'occuper de la gestion matérielle et écono-

mique de leurs produits «*à la fin de leur vie utile*». Bien que certaines entreprises électroniques aient commencé à reprendre leurs vieux appareils, de grands pas restent à faire.

La REP québécoise s'annonce par contre un «*peu plus sévère*» que celles qui sont mises en branle en Europe ou dans les autres provinces canadiennes. «*On est probablement un des premiers [endroits où] on vise des objectifs spécifiques par année et par type de produit. Ça, c'est un peu nouveau*», explique Dominique Potelle. Un point qui ne fait pas l'unanimité concerne l'internalisation des coûts. Selon Mme Potelle, la gestion des résidus électroniques «*doit faire partie intégrante du coût. Ainsi, le producteur est celui qui est visé, qui doit gérer tout ça. Si c'est géré au niveau du détaillant, par exemple, ça désresponsabilise un peu le producteur. C'est ça qui ne fait pas nécessairement l'objet d'un consensus, parce que, dans de nombreux autres endroits, les coûts ne sont pas internalisés.*»

## Les CFER proposent

En attendant, un détaillant assume la tâche qui consiste à reprendre les ordinateurs, écrans, portables, numériseurs, télécopieurs, imprimantes, cellulaires, agendas électroniques, caméras et périphériques défectueux de la population.

Après un appel de l'émission *La Vie en vert*, les magasins Bureau en gros se sont joints à un projet élaboré par les Centres de formation en entreprise de récupération (CFER). Ceux-ci démantèlent les produits électroniques obsolètes afin d'acheminer, par la suite, les différentes parties vers des fondries ou des recycleurs accrédités par Recyc-Québec.

Après avoir essayé différents modes de collecte ponctuelle, cet organisme à but non lucratif — dont la mission sociale vise à aider des élèves ayant des difficultés à obtenir un diplôme ou une qualification — désire explorer cette possibilité dans la

cueillette que pouvait offrir le détaillant. Quatre ans après le démarrage du projet, la Mission zéro déchet électronique a dévié des sites d'enfouissement plus de 2000 tonnes de matériel. «*Il y a une progression au niveau de ce qu'on recueille année après année*», certifie Dominique Potelle. «*Les consommateurs sont plus informés. Si l'avenue leur est donnée [de recycler leurs appareils], je pense qu'ils ne demandent pas mieux.*» La caravane du développement durable, dans laquelle les étudiants des CFER sensibilisent les gens aux enjeux de la récupération, fera d'ailleurs une tournée printanière dans les Bureau en gros de la province afin de mieux interpeller les clients sur le point de se départir d'un ordinateur pour en acquérir un nouveau.

## Les limites

Un remède, donc, mais pas une panacée. Bureau en gros possède 66 succursales dans tout le Québec. Nous voilà encore loin des 600 points de chute implantés en Ontario pour récupérer le matériel électronique. «*C'est vraiment une initiative volontaire pour pallier, en attendant qu'on puisse avoir la réglementation*», justifie Dominique Potelle, qui rappelle qu'un règlement est déjà en vigueur en Ontario et que, avant de rendre la collecte «*encore plus accessible, il y a des objectifs à réaliser et à viser.*»

Dans le cas de la Mission zéro déchet électronique, Recyc-Québec constitue «*le bailleur de fonds pour le manque à gagner au niveau du transport et de la logistique. Plus il y aurait de points de chute, plus le coût augmenterait.*» Une vaste cueillette auprès des entreprises ne pouvant être envisagée dans le contexte actuel, la démarche se cantonne donc exclusivement aux consommateurs. «*Si il fallait qu'on reprenne tous les écrans des parcs informatiques, ce serait un coût astronomique qu'on ne pourrait pas gérer.*»

Une action gouvernementale donnerait, par contre, un sérieux coup de pouce. «*Dans le cas de la réglementation, ce qui est désigné, ce sont vraiment des produits. Peu importe que ce soit l'écran qui est utilisé à la maison ou l'écran qui est utilisé sur le bureau, [les producteurs] doivent gérer cet ordinateur s'il*



LUCAS JACKSON REUTERS

Des BlackBerry au rebut

vient d'un secteur industriel, commercial, institutionnel ou s'il provient d'un consommateur.»

## Actions nécessaires

N'empêche, la Mission zéro déchet électronique s'avère non négligeable, alors que se dessine un nouveau paradigme dans la consommation électronique. L'émergence des écrans plats et le passage obligatoire à la télévision numérique laissent

redouter que de nombreux écrans cathodiques se retrouvent en masse dans les poubelles. Ce type d'écran contient entre autres de l'oxyde de plomb, qui peut facilement contaminer les eaux, tant en surface que dans les nappes phréatiques.

Avant qu'une réglementation efficace ne soit appliquée, les citoyens pourront se rabattre sur les Bureau en gros et les

CFER pour éviter que leurs appareils n'engendrent des ravages écologiques une fois dans les sites d'enfouissement. Du moins, le public pourra assurément les leur confier dans la prochaine année. Ensuite, comme dans bien d'autres dossiers, la possible fusion de Recyc-Québec au MDDEP rend l'avenir incertain.

Le Devoir



CAMPUS DURABLE

## FAIRE LES CHOSES AUTREMENT

Diminuer le nombre de réactions chimiques requises pour produire une molécule, remplacer les solvants toxiques par de l'eau et réduire la quantité de résidus. En intégrant les principes de la chimie verte à la production de médicaments, le professeur Thierry Ollevier contribue au développement durable du secteur pharmaceutique.

Institut  
EDSInstitut Hydro-Québec en environnement,  
développement et société  
de l'Université LavalPr Thierry Ollevier, professeur titulaire de chimie organique et pharmaceutique  
et membre de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société  
de l'Université Laval

ulaval.ca

L'environnement  
fait partie  
du programme

- Programmes répondant aux besoins des employeurs
- Plusieurs cheminements possibles
- Stages rémunérés et diversifiés
- Taux de placement exceptionnel
- Formation sur mesure disponible
- Nombreuses collaborations possibles

Programmes de 2<sup>e</sup> cycle offerts à Longueuil, Sherbrooke,  
Québec, Gatineau, Sainte-Thérèse et Baie-ComeauConsultez notre site pour connaître les dates des soirées  
d'information.

USherbrooke.ca/environnement

## Baccalauréat en études de l'environnement

Programmes de 2<sup>e</sup> cycle en gestion  
de l'environnement(à temps complet ou à temps partiel pour les étudiants  
réguliers et les professionnels sur le marché du travail)Centre universitaire de formation en environnement  
Environnement@USherbrooke.ca  
819 821-7933 • 1 866 821-7933UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKEUNIVERSITÉ  
LAVAL

Ville de Québec, Canada

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaire internationale en analyse du cycle de vie

## Des projets utiles, des solutions utilisées!

L'École polytechnique travaille avec Cascades et la Société des alcools

Pour produire de véritables impacts sur l'environnement, les chercheurs de la Chaire internationale en analyse du cycle de vie de l'École polytechnique travaillent avec des entreprises pour améliorer leurs connaissances en développement durable et développer différents outils. *Le Devoir* a discuté avec deux partenaires industriels de la chaire, la Société des alcools du Québec (SAQ) et Cascades.

MARTINE LETARTE

De plus en plus souvent depuis quelques années, des fournisseurs de vins et spiritueux demandaient aux dirigeants de la SAQ de leur dire quel type de contenant ils préféreraient. «Il y a le plastique, l'aluminium, les contenants multicouches comme le tétrapak et le vinier et, bien sûr, le verre. La vérité, c'est qu'on n'avait pas de réponse scientifique à leur donner», indique Mario Quintin, directeur développement durable à la SAQ.

Pourtant, le plan de développement durable de la société d'État contient une orientation relative à l'incidence des produits. «Il nous fallait minimiser l'impact des emballages, mais, pour avancer de façon rigoureuse, il nous fallait des études sur l'impact écologique des contenants», affirme M. Quintin.

Notamment pour des questions de rigueur et de crédibilité, la SAQ voyait plusieurs avantages à travailler avec la chaire, qui est membre du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG).

Après 18 mois de travail, les

études sont maintenant terminées et les résultats ont été transmis en mai aux fournisseurs de la SAQ. Qui est le grand champion écologique? «Le contenant multicouche, précise-t-il. Ensuite, il y a le contenant de plastique, puis le verre et finalement l'aluminium.»

### Passer à l'action

Il ne faut pas croire, par contre, qu'on verra arriver prochainement à la SAQ de grands crus en tétrapak ou en vinier! «Même si les contenants multicouches ont une très faible empreinte écologique, on en fait très peu. Comme le verre représente 95 % de nos contenants, c'est là-dessus que nous avons décidé de travailler», indique M. Quintin.

Les études de la SAQ et de la Chaire montrent que, si on réduit le poids de la bouteille de 20 ou 25 %, on réduit du même pourcentage son empreinte de carbone. «Parce qu'on a besoin de moins de verre pour fabriquer une bouteille et que moins elle est lourde, moins on a besoin d'énergie pour la transporter», explique M. Quintin.

Grâce à ces nouvelles données, la SAQ espère que les fournisseurs discuteront avec leurs verriers et qu'ils opte-

ront pour des bouteilles plus légères. Sont-ce des vœux pieux?

«Il y a un grand mouvement mondial pour tenter de réduire le poids des contenants, ajoute-t-il. Les verriers sont prêts à prendre le virage, parce que cela leur permet d'utiliser moins d'énergie dans la fabrication et que le transport coûte moins cher, donc tout le monde est gagnant.»

Certains ont déjà pris le virage. «Par exemple, un des vins les plus vendus chez nous est le Fuzion et il a été l'un des premiers à arriver dans des bouteilles allégées. Un des signes pour reconnaître une bouteille plus légère est que le fond est moins creusé», explique M. Quintin.

Le travail de sensibilisation entrepris par la SAQ est toutefois de taille. «Nous avons 2000 fournisseurs et c'est une industrie très conservatrice! Nous croyons que, de plus en plus, nous verrons des changements dans les prochaines années. Il y a une volonté commune», ajoute-t-il.

### Cascades a pu chiffrer ses intuitions

Grâce à l'expertise de la Chaire internationale en analyse du cycle de vie de l'École polytechnique, la multinationale du papier Cascades a pour sa part pu déterminer précisément l'impact écologique de ses efforts.

«Nous consommons cinq fois moins d'eau pour produire notre papier que la moyenne québécoise et canadienne. Nous avons toujours réduit notre consommation de façon intuitive, parce que nous croyons que c'est la voie à prendre pour diminuer notre impact sur l'environnement, mais nous n'en avions jamais fait la démonstration à travers une analyse du cycle de vie», explique Roger Gaudreault, directeur général recherche et développement chez Cascades.

Avec des chercheurs de la chaire, Cascades a donc entrepris de faire une analyse du cycle de vie dans son usine de Kingsey Falls. «L'analyse nous a démontré qu'il fallait continuer à réduire notre consommation d'eau,

parce que ça améliore vraiment l'impact sur l'environnement», indique M. Gaudreault.

Cascades a également pu savoir si l'installation d'un clarificateur d'eau avait été une bonne décision. «Un clarificateur nettoie l'eau, mais ça consomme de l'énergie. Est-ce bon ou non, au bout du compte? Finalement, l'analyse nous a montré que le clarificateur améliorait le bilan écologique concernant la santé humaine, les écosystèmes, les ressources et les changements climatiques», ajoute-t-il.

La multinationale peut même évaluer virtuellement l'impact de la consommation de l'eau qu'elle aurait si elle allait construire une usine dans un autre pays en tenant compte de facteurs comme la rareté de la ressource.

Et, pour chaque changement dans la production ou chaque nouvelle technologie que l'entreprise souhaite acquérir, elle peut maintenant en évaluer l'impact écologique.

### Gagnant-gagnant

Ce genre de résultat fait le

bonheur des nombreux chercheurs et étudiants des neuf chaires qui gravitent autour du CIRAIG.

«Si nous travaillons aussi étroitement avec l'industrie, c'est justement pour développer des outils qui sont utilisables et qui seront utilisés! Pour les étudiants, c'est un grand avantage, puisque ça leur permet de toucher à la vraie vie, et ils savent que ce qu'ils développeront servira à quelque chose», explique Valérie Bécaert, directrice exécutive du CIRAIG.

Les entreprises y trouvent également leur compte. «Le travail d'analyse de la chaire est venu donner une rigueur à nos orientations et nous a permis d'avoir de véritables outils d'aide à la décision», confirme Mario Quintin.

«Si nous avons pu faire toute cette analyse du cycle de vie, indique M. Gaudreault, c'est grâce à l'expertise du CIRAIG. Sans lui, nous n'aurions jamais pu aller si loin.»

Collaboratrice du Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les études de la SAQ et de la Chaire montrent que, si on réduit le poids de la bouteille de 20 ou 25 %, on réduit du même pourcentage son empreinte de carbone.

QUÉBEC 2011  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

FAIS CE QUE DOIS

VISION INFINIE

LES TECHNOLOGIES PROPRES AU CŒUR DE VOS IDÉES

Sherbrooke vous présente sa filière des technologies propres

Plus de 60 entreprises comptant :

- Des leaders internationaux
- Des PME innovantes

Des créneaux d'excellence en :

- Bioénergies et bioproduits
- Énergies géothermique et solaire
- Valorisation des matières résiduelles

Des outils de financement dédiés à l'industrie des technologies propres

Un Pôle universitaire reconnu à l'échelle mondiale

Sherbrooke, l'environnement idéal pour propulser les entrepreneurs innovants!

sherbrooke  
innopole

[www.sherbrooke-innopole.org](http://www.sherbrooke-innopole.org)

VOIR PLUS LOIN

TROUVER TOUT PRÈS

INNOVER SANS FIN



## ÉTABLISSEMENTS ATTESTÉS DE NIVEAU 3 – PERFORMANCE DU PROGRAMME ICI ON RECYCLE !

# FÉLICITATIONS

### Année 2010

#### Abitibi-Témiscamingue

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,  
bureau de La Sarre, La Sarre  
Familiprix Émilie Mikolajczak – avenue Principale,  
Rouyn-Noranda  
Familiprix Émilie Mikolajczak – rue du Terminus,  
Rouyn-Noranda  
Uniprix Sylvie Bougie, Témiscaming  
MRC de La Vallée-de-l'Or – Bureaux administratifs,  
Val-d'Or  
Uniprix Lehouiller, Patry et Associés, Val-d'Or  
Uniprix Yvon L'Écuyer, Ville-Marie

#### Bas-Saint-Laurent

Alimentation Coop La Pocatière, La Pocatière  
Conseil régional de l'environnement  
du Bas-Saint-Laurent, Rimouski  
Uniprix Diane Lepage, Rimouski  
Uniprix Grenier, Lavoie & Patry, Rimouski  
Uniprix Marie-Noëlle et Isabelle Minville  
(Dr René A. Lepage), Mont-Joli  
Uniprix Marie-Noëlle et Isabelle Minville (Gaboury),  
Mont-Joli

#### Capitale-Nationale

Complexe scientifique de Québec, Québec  
Super C Neufchâtel, Québec  
Uniprix Chantal Delaunais et Marilène Lozier, Québec  
Uniprix Lawless et Barrette, Saint-Raymond  
Uniprix Manon Giroux-Gosselin, Québec  
Unipharm Roby et Lambert, Wendake  
Uniprix Roby, Lambert et Néron, L'Ancienne-Lorette

#### Centre-du-Québec

Cascades Inopak, Drummondville  
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre,  
Baie-du-Febvre  
Conseil régional de l'environnement  
du Centre-du-Québec, Drummondville  
Coopérative de solidarité de la Réserve de  
la biosphère du Lac-Saint-Pierre, Baie-du-Febvre  
CSMO Textile, Drummondville  
Fournitures funéraires Victoriaville inc., Victoriaville  
Groupe SCV inc., Victoriaville  
J.I.T. Laser inc., Daveluyville  
Julien Beaudoin Ltée, Daveluyville  
La Coop des Bois-Francis, bâtiment Services  
techniques et entrepôt des semences, Victoriaville  
Les boisés La Fleur inc., Victoriaville  
Ludolettre, Saint-Léonard-d'Aston  
Norampac – Victoriaville, une division de Cascades  
Canada inc., Victoriaville  
ORAPÉ, Plessisville  
Parc Marie-Victorin, Kingsey Falls  
Portes Baril inc., Victoriaville  
Radio CKBN 90,5 FM La voix de la Rive-Sud, Wôlinak  
SADC de Nicolet-Bécancour inc., Bécancour  
Technofil, Laurierville

#### Chaudière-Appalaches

Impression Rive-Sud, Cap-Saint-Ignace  
Jeld-Wen, division Donat-Flamand, Saint-Apollinaire  
Unipharm Marc Hurtubise, Cap-Saint-Ignace  
Uniprix Jean Beaulieu, Tring-Jonction  
Uniprix Laurier Lavoie et Guillaume Roy, Lévis  
Uniprix Marc Hurtubise, L'Islet

#### Côte-Nord

Aluminerie Alouette inc., Sept-Îles

#### Estrie

Delta Sherbrooke, Hôtel et centre des Congrès,  
Sherbrooke  
Envirotel 3000, Sherbrooke  
Groupe Roy Livraison spécialisée – Site de Sherbrooke,  
Sherbrooke  
Uniprix Johanne Drolet, Coaticook  
Ville de Sherbrooke – 555, rue des Grandes-Fourches  
Sud, Bloc B, Sherbrooke  
Ville de Sherbrooke – Caserne de pompiers no 1,  
Sherbrooke  
Ville de Sherbrooke – Édifice d'Hydro-Sherbrooke,  
Sherbrooke

#### Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

CLD de la MRC de Bonaventure, New Carlisle  
Conseil Régional de l'Environnement de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM),  
Bonaventure  
Unipharm Martin Gagnon, Gaspé  
Uniprix Gaston Babin, Bonaventure  
Uniprix Martin Gagnon, Gaspé  
Uniprix Plourde Desneiges, Gaspé

#### Lanaudière

Uniprix Bois et Dupuis, Mascouche  
Uniprix C. Doucet, C. Morin & G. Couillard, Joliette  
Uniprix F. Dupuis, J.-P. Bois et R. Champagne,  
Terrebonne  
Uniprix François Dupuis, L'Épiphanie  
Uniprix G. Fleury, F. Dupuis & P. Bergeron, Repentigny

#### Laurentides

Cascades Groupe Tissu Lachute, Lachute  
La cuisine spontanée, Morin-Heights  
Municipalité de Montcalm – Hôtel de ville,  
Montcalm  
Uniclinique Martin Barbeau & Luc Bourassa,  
Saint-Sauveur  
Uniprix Dary Blanchet & Yvon L'Écuyer, Mont-Laurier  
Uniprix Deschênes, Granger & Pinel, Mirabel  
Uniprix Granger, Pinel, Halley & Leduc, Saint-Jérôme  
Uniprix Hélène Bourgie-Dubois, Lorraine  
Uniprix Lamarre & Couillard, Rosemère  
Uniprix Martin Barbeau & Luc Bourassa, Saint-Sauveur

#### Laval

Camfil Farr (Canada) inc., Laval  
Héroux Devtek inc. – Site de Laval, Laval  
Les Clubs 4-H du Québec – Bureau central, Laval

#### Mauricie

SADC de la MRC de Maskinongé, Louiseville  
Uniprix André Tremblay & Marc Dontigny,  
Trois-Rivières  
Uniprix Yves Bordeleau & Julie Houle, Trois-Rivières

#### Montérégie

Armoires Cuisines Action – Siège social de Ste-Sabine,  
Sainte-Sabine  
Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville,  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Les entreprises électriques AGR Ltée, Saint-Hyacinthe  
MRC de La Haute-Yamaska, Granby  
MRC et CLD de Lajemmerais, Verchères  
NI Environnement – Montréal, Brossard  
Unipharm J. De Laganère, Cowansville  
Unipharm Thériault & Laberge, Saint-Polycarpe  
Uniprix Carole Bessette & Francis Gince,  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Uniprix De Laganère & Labranche, Waterloo  
Uniprix Ferland & Parent, Saint-Jean-sur-Richelieu  
Uniprix Gilbert, Gobeil et Martel, Saint-Basile-le-Grand  
Uniprix Godbout, Benzaïd et Associés, Saint-Lambert  
Uniprix Isabelle, Marie-Claude & Lucien Legrand,  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Uniprix Louise F. Paquette, Saint-Jean-sur-Richelieu  
Uniprix Mailly & Nguyen, Cowansville  
Uniprix Marc Laroche, Richelieu  
Uniprix Marthe Roussy, Marieville  
Uniprix Ménard, Bélanger, Lambert et Riopel,  
Beauharnois  
Uniprix Normand Thériault et Marie-France Laberge,  
Saint-Zotique  
Uniprix René-Claude Gagnon, Lac-Brome  
Uniprix Stéphane Loyer, Sainte-Julie  
Uniprix Viviane Jbelli et Louise Chouinard, Saint-Rémi

#### Montréal

Cascades Récupération – Lachine, Montréal  
Compagnie d'Embouteillage Coca-Cola, Montréal  
Corbell Électrique inc. – Centre de distribution,  
Montréal  
Covidien, Montréal  
Kruger inc. – Emballages Krupack, Montréal  
L'Oréal Canada inc. – Centrale de distribution,  
Montréal  
Pharmacie Dave Larouche – Sherbrooke Est, affiliée  
au Groupe Jean Coutu, Montréal  
PRESCOTT SM, Montréal  
Société pour les enfants handicapés du Québec –  
Siège social, Montréal  
Transfert Environnement – Montréal, Montréal

#### Nord-du-Québec

Uniprix Duchesnes, Morin & Ass., Chibougamau

#### Outaouais

Uniprix Couillard & Mercier, Saint-André-Avellin  
Uniprix Hotte, Côté & Associés, Gatineau  
Uniprix L. Beaulieu & S. Séguin, Gatineau

#### Saguenay-Lac-Saint-Jean

Carrefour Environnement Saguenay, Saguenay  
Centre québécois de développement durable, Alma

### ÉTABLISSEMENTS ATTESTÉS MENTION SPÉCIALE

#### « RÉDUCTION À LA SOURCE » DU PROGRAMME ICI ON RECYCLE !

Eaux Vives Water,  
Usine Saint-Mathieu-d'Harricana  
Galderma production Canada inc.  
GE Aviation

L'Oréal Canada inc., Usine Saint-Laurent  
Philips Lumec, Boisbriand  
Portes Baril inc



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'Université de Montréal appuie la recherche et les études en environnement

La diversité biologique sera mise à l'étude lors d'une école d'été

Soucieuse de développer et de promouvoir la recherche et les études sur les enjeux écologiques, l'Université de Montréal a vu la naissance en 2005 du Centre de développement de la recherche internationale en environnement (CEDRIE) et, en 2009, la mise en place d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en environnement et développement durable.

ASSIA KETTANI

Affilié au Centre d'études et de recherche internationale de l'Université de Montréal (CERIUM), le Centre de développement de la recherche internationale en environnement (CEDRIE) contribue au rayonnement de la recherche sur les enjeux écologiques et le développement durable. «La recherche en environnement est bien vivante à l'Université de Montréal, mais elle est décentralisée», remarque Pierre André, directeur du CEDRIE et professeur titulaire au Département de géographie.

Éclaté entre les sciences sociales et humaines, les sciences naturelles, le droit et la médecine, ce domaine de recherche jouit, avec le CEDRIE, d'une fenêtre unique, d'un lieu de réseautage et d'un organisme de coordination et de visibilité des événements scientifiques. À l'œuvre depuis six ans, le CEDRIE compte aujourd'hui 80 membres issus de toutes les facultés.

## «Rapprocher les chercheurs»

«Le mandat du centre est de rapprocher les chercheurs pour qu'ils se connaissent, explique Pierre André. À travers le CEDRIE, ils peuvent créer des liens. Ceux qui obtiennent une subvention de recherche peuvent par exemple trouver d'autres chercheurs qui s'intéressent à des sujets connexes.»

Étant donné le caractère multidisciplinaire de la recherche en environnement, le CEDRIE crée des ponts entre les départements et permet de croiser des projets de recherche dispersés mais complémentaires. En effet, la biologie, la géographie, la sociologie, les sciences économiques et le droit interviennent de manières différentes dans la connaissance de l'environnement.

«Par exemple, la recherche scientifique permet dans un premier temps de connaître les risques, alors que le secteur juridique, qui vise à réglementer ces risques, n'intervient que par la suite», précise Hélène Trudeau, professeure à la Faculté de droit et membre du comité de direction scientifique du CEDRIE.

Le centre contribue également à l'organisation de conférences, de colloques et d'une école d'été en environnement. Celle-ci a lieu tous les deux

ans: il s'agit d'une école intensive de six jours sur la biodiversité, qui regroupe des experts issus de plusieurs départements et qui s'adresse autant aux étudiants qu'aux personnes issues du milieu du travail — fonctionnaires, membres d'ONG, professeurs, cadres, journalistes ou autres citoyens intéressés par les enjeux écologiques. Cette année, l'école d'été aura lieu du 11 au 16 juillet et aura pour thème «Diversité biologique: état de la situation, enjeux actuels et approches de gestion».

Les différentes conférences s'attacheront à faire le point sur l'état des connaissances en biodiversité, avant d'aborder plusieurs grands enjeux de la recherche internationale: les OGM, le partage des responsabilités et des bénéfices dans la gestion de la biodiversité, la participation du public et des acteurs socioéconomiques à sa protection et sa place dans la gestion des organisations.

## Une politique

Le mandat du CEDRIE s'inscrit dans le mouvement de l'Université de Montréal vers une politique en faveur du développement durable. Ces dernières années ont ainsi vu fleurir les initiatives destinées à promouvoir la recherche en environnement: en 2010, l'université a nommé une vice-rectrice au développement durable, Louise Béliveau, ainsi qu'un coordonnateur au développement durable, Stéphane Bélanger, chargé de développer les initiatives écologiques à l'université.

Citons également la création récente du Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal, dirigé par Anne Bruneau. «En matière de recherche, il s'agit de l'un des domaines de pointe qui évoluent le plus rapidement. C'est clairement un domaine d'avenir», affirme Hélène Trudeau.

## Un diplôme d'études supérieures

Autre projet-phare des études en environnement, le DESS en environnement et développement durable, créé en 2009, a accueilli cette année sa deuxième cohorte.

Ce diplôme de deuxième cycle, directement axé sur les enjeux écologiques, comprend quatre options: enjeux sociaux et gouvernance, gestion de l'eau, gestion de la biodiversité et biogéochimie, une option qui se concentre sur le contrôle

de la pollution et qui fait appel aux profils plus scientifiques.

Conçues à partir des composantes multidisciplinaires du secteur, les quatre options s'adressent à tous les types de profil: aux étudiants issus des sciences sociales, humaines ou économiques, ou encore des filières scientifiques. «À travers l'interdisciplinarité, nous recherchons des expertises complémentaires», explique Marc Amyot, responsable du DESS et professeur titulaire au Département de sciences biologiques.

L'un des objectifs du programme est donc d'apprendre aux étudiants à «parler la même langue». «Des enseignements dispensés en tronc commun permettent à tous les étudiants de partir de la même base. À la fin du parcours, un atelier interdisciplinaire leur permet de travailler sur des problématiques concrètes en équipe et instaure un dialogue entre les économistes, les chimistes et les philosophes. Le travail en équipe est très formateur.» Cet atelier interdisciplinaire incite les étudiants à se pencher sur des sujets d'actualité, comme le gaz de schiste, à trouver des solutions et à émettre des recommandations.

## Candidats variés

Puisqu'il s'agit d'un diplôme court, qui peut être obtenu en un an ou un an et demi, ce DESS séduit plusieurs types de candidats. Il s'adresse premièrement à ceux qui finissent leur bac et qui estiment qu'il leur manque quelque chose: «Certains diplômés veulent un

supplément de formation pour être plus vendeurs sur le marché du travail, mais ils ne veulent pas se lancer dans une maîtrise ou un doctorat.» Le diplôme s'adresse également à ceux qui sont déjà sur le marché du travail mais qui souhaitent évoluer dans leur entreprise. On compte enfin des migrants, qui se rendent compte de l'utilité d'avoir un diplôme émis ici, ou encore des retraités, qui s'intéressent aux enjeux écologiques.

Si le diplôme a connu un tel succès depuis sa création — 30 étudiants pour la première cohorte, 50 étudiants pour la seconde — c'est bien parce qu'il répond à un besoin du marché. «Il y a une sensibilisation croissante en matière d'environnement», souligne Marc Amyot. En ce qui concerne les débouchés, les diplômés pourront travailler à la mise en place de programmes en développement durable au sein d'entreprises ou être recrutés par des gouvernements municipaux et provinciaux, ou encore des ONG.»

## Collaboratrice du Devoir

Pour avoir plus d'information: ■ sur le CEDRIE: <http://www.cerium.ca/CEDRIE>; ■ sur l'école d'été: <http://www.cerium.ca/Diversite-biologique-Etat-de-la-12049>; ■ sur le DESS, les inscriptions sont prolongées jusqu'au 15 mars: <http://www.fas.umontreal.ca/environnement/index.html>.



Pierre André, directeur du CEDRIE et professeur titulaire au Département de géographie de l'Université de Montréal

Éclatée entre les sciences sociales et humaines, les sciences naturelles, le droit et la médecine, la recherche en environnement et développement durable jouit, avec le CEDRIE, d'une fenêtre unique, d'un lieu de réseautage et d'un organisme de coordination et de visibilité des événements scientifiques



## VISEZ LE SOMMET AVEC LES CINQ D.E.S.S. EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE POLYTECHNIQUE

Polytechnique offre un large éventail de programmes en environnement et développement durable aux bacheliers en ingénierie ainsi qu'à ceux provenant d'autres disciplines scientifiques. Ces diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) thématiques mèneront les diplômés vers de nombreuses possibilités d'emploi.

- Conception et fabrication durable
- Énergie et développement durable
- Génie de l'environnement
- Gestion des risques et développement durable
- Procédés et environnement

En plus des cours obligatoires et de spécialité de Polytechnique, les étudiants peuvent faire leur choix parmi une banque de cours de l'Université de Montréal et de HEC Montréal. Des projets peuvent également être réalisés en entreprise ou encore peuvent permettre une introduction à la recherche.

Nombre de crédits : 30 (10 cours de 3 crédits chacun)

Durée : Un an à temps plein ou, au maximum, 4 ans à temps partiel.



EN 2005, POLYTECHNIQUE A ÉTÉ LE PREMIER ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE CANADIEN À RECEVOIR LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE INTERNATIONALE LEED OR (LEADERSHIP IN ENERGY AND ENVIRONMENTAL DESIGN DU U.S. GREEN BUILDING COUNCIL) POUR SES BÂTIMENTS VERTS, LES PAVILLONS CLAUDETTE-MACKAY-LASSONDE ET PIERRE-LASSONDE.



Marc Amyot, responsable du DESS et professeur titulaire au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal



www.facebook.com/polymtl • www.twitter.com/polymtl • Tél. : 514 340-4711

[www.polymtl.ca/etudes/cs](http://www.polymtl.ca/etudes/cs)

Le génie en première classe.